



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer
Sous-direction de la sécurité et de la transition écologique des navires
Bureau STEN2

STEN INST / SCH-RO / 003

13 décembre 2019

Pavillon français - French Flag

Instruction

aux / to

Sociétés de classification habilitées - activités statutaires / Recognized Organisation

IMO DCS : Saisie dans la base de données GISIS de la consommation de carburant des navires

IMO DCS : Upload of ship fuel oil consumption into GISIS database

Références :

- **Marpol Annexe VI**
- **division 213 du règlement annexé à l'arrêté du 23/11/1987 modifié relatif à la sécurité des navires**

Résumé : IMO DCS

Les 5 sociétés de classification habilitées **BUREAU VERITAS - DNV GL AS - Korean Register of Shipping - RINA Services S.p.A - Lloyd's Register** sont autorisées à soumettre dans GISIS les données de consommation de combustibles des navires battant pavillon français.

Ces organismes peuvent, notamment, effectuer les actions suivantes en ce qui concerne la soumission des données :

- soumettre les données relatives aux navires battant pavillon français ;
- désigner un point de contact responsable de la communication avec le Secrétariat de l'OMI en cas de problème technique lié à la soumission des données ; et
- avoir accès aux données non anonymisées soumises par cet organisme.

Les sociétés de classification habilitées se rapprocheront du secrétariat de l'OMI conformément au paragraphe de la « *user guidance on the ship fuel oil consumption GISIS module* » reproduit ci-dessous :

In order to enable a user of a recognized organization to access the Database, the recognized organization is requested to contact the Secretariat (dcs@imo.org).

The Secretariat will provide the necessary information on the web accounts (for data submission by GISIS and the XML format) to it.

Le point de contact national est Monsieur Nicolas Udrea (nicolas.udrea@developpement-durable.gouv.fr).

L'administration devra être tenue informée lorsque une société de classification habilitée commencera à importer des données dans GISIS ainsi que de toute difficulté dans l'application de la présente instruction.

Affaire suivie par :



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

DIRECTION DES AFFAIRES MARITIMES / SM2
+33.(0)1.40.81.14.05

mari-vorgan.devaux@developpement-durable.gouv.fr